

Hébergement / logement: le règlement général sur la protection des données (RGPD)

Le SIAO souhaite démarrer ce bulletin par une information qui nous paraît suffisamment importante du fait du bouleversement qu'elle risque d'engendrer si les mesures prévues sont mises en place sans adaptation:

Le 25 mai 2018, le règlement européen sera applicable. De nombreuses formalités auprès de la CNIL vont disparaître. En contrepartie, **la responsabilité des organismes sera renforcée**. Ils devront en effet assurer une **protection optimale des données à chaque instant** et être en mesure de la démontrer en documentant leur conformité.

Dans le cadre du futur règlement, les organismes doivent tenir une documentation interne complète sur leurs traitements de données personnelles et s'assurer que ces traitements respectent bien les nouvelles obligations légales.

Pour être en capacité de mesurer l'impact du règlement sur votre activité et de répondre à cette exigence, vous devez au préalable recenser précisément :

- les différents traitements de données personnelles,
- les catégories de données personnelles traitées,
- les objectifs poursuivis par les opérations de traitement de données,
- les acteurs (internes ou externes) qui traitent ces données ; vous devrez notamment clairement identifier les prestataires sous-traitants,
- les flux en indiquant l'origine et la destination des données, afin notamment d'identifier les éventuels transferts de données hors de l'Union européenne.

Ainsi, je vous engage à prendre le temps d'aller sur le site de la CNIL : <https://www.cnil.fr/fr/comment-se-preparer-au-reglement-europeen-sur-la-protection-des-donnees> (Copiez ce lien dans votre explorateur internet)

De notre côté (SIAO), j'ai demandé que cette question soit abordée en comité technique SIAO le 26 avril prochain. Ce comité réunit l'ensemble des SIAO de la région Bourgogne-Franche-Comté, les DDCSPP, la DRDJSCS et la FAS.

Le SIAO étant particulièrement soumis à la manipulation de données personnelles, nous allons nous montrer vigilants aux suites données.

Nous vous tiendrons informés des décisions prises.

Jean-Pierre BERGER

Activité du SIAO/115

1521 appels en Février 2018 dont :

- 221 demandes orientées vers les abris de nuits
- 8 orientations vers des hébergements d'urgence dont 5 suite à des violences.
- 275 appels réorientés vers l'Instance de Régulation
- 99 demandes orientées vers l'hôtel dont 16 suite à des violences

Dans ce numéro

- RGPD
- Journée de la femme, lettre aux dirigeants
- L'IGLOU de chaleur
- Le YEMEN

La Journée de la femme: 8 Mars



Lettre ouverte aux puissants pour sortir les femmes de l'extrême pauvreté

A l'occasion de la Journée des femmes, le 8 mars, l'organisation ONE rappelle qu'elles restent les principales victimes des inégalités que les Etats se sont engagés à réduire dans le cadre des nouveaux objectifs du développement durable.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/03/07/lettre-ouverte-aux-puissants-pour-sortir-les-femmes-de-l-extreme-pauvrete_4877848_3212.html#O8AmxVS6E8msvPXi.99

En soutien à la campagne de l'organisation apolitique ONE, « La pauvreté est sexiste », plus de 80 personnalités internationales ont signé une lettre ouverte demandant aux dirigeants du monde d'engager des actions concrètes en 2016 en faveur des femmes et des filles dans les pays les plus pauvres. Chaque citoyen peut signer cette lettre en ligne.

« Chers dirigeants mondiaux,

Il n'existe aucun endroit sur terre où les femmes ont autant d'opportunités que les hommes. Aucun !

Pendant que le débat autour de cette vérité fait rage partout dans le monde, les femmes et les filles vivant dans l'extrême pauvreté – celles qui sont le plus touchées par l'injustice de l'inégalité entre les sexes – sont exclues de la discussion. Il est temps que cela change. La lutte pour l'égalité des sexes est un combat planétaire. Aujourd'hui encore, 62 millions de filles sont toujours privées de leur droit à l'éducation. Un demi-milliard de femmes ne savent pas lire et 155 pays conservent des lois discriminatoires à l'égard des femmes. En 2015, vous vous êtes engagés à mettre fin à l'extrême pauvreté. Et parce que la pauvreté est sexiste, vous avez promis de combattre l'inégalité entre les sexes. Cette année offre de multiples opportunités pour tester votre engagement et réaliser des progrès significatifs. Le Sommet de la nutrition (Nutrition for Growth) et la reconstitution du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme seront deux occasions de réunir les fonds nécessaires permettant aux femmes et aux filles de combattre notamment le VIH et la malnutrition. En effet, il est scandaleux que 74 % des adolescents nouvellement infectés par le VIH en Afrique soient des filles et que 40 % des femmes sur le continent souffrent d'anémie, cause de 20 % des décès maternels. Par ailleurs, les accès à l'électricité, à Internet, à l'éducation et à la justice sont également clés pour soutenir l'émancipation économique des femmes. Ainsi, les femmes et les filles auront, entre autres, le droit d'être propriétaire, d'entreprendre et de choisir avec qui et, le cas échéant, quand se marier. Enfin, si nous ne disposons pas de meilleures données statistiques sur les femmes et les filles, nous ne pouvons ni connaître leur situation, ni même savoir qu'elles existent et donc leur venir en aide de manière efficace. La Journée internationale des femmes doit permettre de faire avancer les droits de toutes les femmes et les filles, où qu'elles soient dans le monde. »

Parmi les signataires prestigieux, classés par ordre alphabétique : Luvvie Ajayi, Yemi Alade, Lonnie Ali, Mohammed Ali, Patricia Arquette, Asa, Marc, Benioff, Bono, Connie Britton, Tina Brown, Lauren Bush, Kathy Calvin, Vincent Cassel, Helen Clark, Ertharin Cousin, Rocky Dawuni, D'Banj, Sarah Degnan Kambou, Lea DeLaria, Colin Farrell, Tina Fey, Emma Freud, Ann Friedman, Gabriela, Rea Garvey, Melinda Gates, Helene Gayle, John Green, Danai Gurira, Ali Hewson, Katie Holmes, Andrew Hozier-Byrne, Arianna Huffington, Katja Iversen, Jessie J, Mary J. Blige, sir Elton John, Ashley Judd, Derreck Kayongo, Carolin Kebekus, Jude Kelly CBE, Angélique Kidjo, Victoria Kimani, Karen Kombluh, Femi Kuti, Padma Lakshmi, Cindi Leive, Laura Ling, Anna Loos, Jennifer Lopez, Carey Lowell, Vanessa Mdee, Dr Phumzile Mlambo-Ngcuka, Caitlin Moran, Selmor Mtukudzi, Alyse Nelson, Thandie Newton, Kakenya Ntaiya, Sean Parker, Amy Poehler, Paul Polman, Robert Redford, Shonda Rhimes, Condoleezza Rice, Ruby Rose, Mark Ruffalo, Marian Salzman, Sheryl Sandberg, Judith Sephuma, Bobby Shriver, Maria Shriver, Lilly Singh, Jeff Skoll, Anne-Marie Slaughter, Aminatou Sow, Meryl Streep, George Stroumboulopoulos, Michele Sullivan, Arielle T., Tété, Charlize Theron, Anne V, Mabel van Oranje, Oprah Winfrey, Sheryl WuDunn, Andrew Zimmern.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/03/07/lettre-ouverte-aux-puissants-pour-sortir-les-femmes-de-l-extreme-pauvrete_4877848_3212.html#O8AmxVS6E8msvPXi.99

SOLIDARITE

Il invente un "Iglou" de chaleur pour les sans-abri

Geoffroy de Reynal, un ingénieur bordelais, a mis au point un abri qui permet aux personnes SDF de se protéger du froid pendant la période hivernale.



Par Loic Blache

Les deux derniers ont été distribués ce mardi après-midi dans le 10e arrondissement de Paris. Depuis ce week-end, l'association [ActionFroid](#), qui vient en aide aux personnes sans-abri, a distribué **10 "Iglous"** dans le bois de Vincennes et en banlieue parisienne. En fait, des petits tunnels de 1,20m de large, 2m de long et 90cm de haut.

L'"[Iglou](#)", c'est un **nouvel abri pour les personnes SDF** inventé par un ingénieur bordelais de 26 ans, Geoffroy de Reynal. Ce tunnel, fait de **mousse de polyéthylène** et d'**aluminium**, permet de conserver la chaleur humaine et ainsi de gagner 15 à 20° par rapport à la température extérieure. *"Le plus compliqué a été de trouver les bons matériaux, la bonne forme et le pliage pour ce soit compacte, résistant et volumineux"*, détaille le jeune homme.

Le lieu est exigu -adapté essentiellement au repos-, mais **les premiers retours des bénéficiaires sont positifs**, rapporte l'association ActionFroid. *"On en a distribué à un couple de jeunes de 20-21 ans avec deux chiens"*, explique Laurent Eyzat, son président fondateur. *"Ils ont dormi leur première nuit et ils ont trouvé l'Iglou très confortable et très protecteur au niveau des températures. Donc ça fonctionne !"*

Cette idée, l'ingénieur en énergies renouvelables l'a eue il y a un an, au retour d'une mission professionnelle au Monténégro. Après quelques recherches, un premier prototype voit le jour en avril. Il finance lui-même la fabrication des dix premiers Iglous (environ 150€ pièce), puis en construit dix autres après le succès de sa campagne de financement participatif (18.000€ récoltés pour un objectif de 5.000€).

Industrialiser la production pour l'hiver prochain

Désormais, Geoffroy de Reynal aimerait **passer à la vitesse supérieure**. *"L'hiver prochain, je voudrais proposer aux autorités et aux préfectures une solution clef en main économique et mise en place massivement."* Objectif : produire plusieurs dizaines de milliers d'Iglous en faisant appel à des entreprises régionales et des personnes en réinsertion. Quant au financement, l'ingénieur compte sur l'aide des collectivités territoriales et de l'Etat. ActionFroid, de son côté, a déjà lancé ce mardi un nouveau [financement participatif](#).

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/paris-ile-de-france/paris/il-invente-igloo-chaleur-abris-1431323.html>

YÉMEN : DE NOUVELLES FRAPPES ILLÉGALES

Dans la nuit du 25 au 26 mars, le groupe armé houthi au Yémen a tiré sept missiles balistiques contre des aéroports à Riyadh et d'autres villes saoudiennes tuant un civil.

Selon les premiers articles parus dans les médias, publiés entre autres par l'Agence de presse saoudienne, sept missiles ont été interceptés et détruits, mais un ressortissant égyptien a été tué après avoir été blessé par des débris. La salve de missiles a été tirée par les Houthis à l'occasion du troisième anniversaire du début de la campagne de frappes aériennes menée par la coalition que dirige l'[Arabie saoudite](#) au [Yémen](#).

Mener des attaques sans discrimination est prohibé par le droit international humanitaire et peut constituer un [crime de guerre](#).

Notre dossier : [conflit au Yémen](#)

UN LOURD BILAN ÉVITÉ

Un lourd bilan a sans doute été évité, probablement parce que les missiles ont été interceptés, mais cela n'exonère en rien le groupe armé houthi de cet acte impitoyable et illégal. Ces missiles ne peuvent pas cibler d'objectifs précis à de telles distances et les utiliser de cette manière met donc les civils en danger.

Lire aussi : [Armes au Yémen, la France mise en cause](#)

DES FRAPPES ILLÉGALES QUI NE DOIVENT PAS SERVIR D'EXCUSES

Ces frappes illégales ne doivent pas servir d'excuse à la coalition dirigée par l'Arabie saoudite pour [attaquer sans discrimination les civils](#) ou exacerber la crise humanitaire qui sévit au Yémen, en restreignant encore l'importation d'aide et de biens essentiels – nourriture, médicaments et essence notamment. Nous avons recueilli de nombreuses informations indiquant que tous les belligérants ont bafoué le droit international dans le cadre du conflit au [Yémen](#) ces trois dernières années. Les frappes aériennes de la coalition que dirige l'[Arabie saoudite](#) ont détruit et endommagé des maisons, des hôpitaux, des écoles et des marchés yéménites. Des milliers de civils sont morts et des millions sont déplacés, dépendant désormais de l'aide humanitaire. Cependant, les violations commises par un camp ne donnent aucunement à celui d'en face la permission de piétiner le [droit international humanitaire](#).